



Assemblée Générale Ordinaire AGO 2024

— Salle polyvalente —
Gargas, 20 avril, 2024

Ordre du Jour

1. Introduction par M. Robert Bozza, Président
2. Approbation du rapport moral 2023 ;
3. Approbation du rapport financier 2023 et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
4. Quitus aux administrateurs ;
5. Approbation du Budget pour l'exercice 2024 ;
6. Election des administrateurs ;
7. Questions diverses.

1. Introduction

M. Robert Bozza, Président



Hommage à Jean DAUM

Nous avons appris avec une grande tristesse le départ de Jean DAUM survenu le jeudi 11 avril 2024.

Jean a été président de notre association de 2012 à 2018 et à poursuivi son engagement en assurant la fonction de trésorier de 2018 à 2020.

Toutes et tous ceux qui l'ont connu gardent le souvenir d'une belle âme.

J'invite toute l'Assemblée à lui rendre un bel hommage en observant une minute de silence.

Je vous en remercie.

Introduction de l'Assemblée Générale

Au nom de l'ensemble du Conseil d'Administration, je salue et je remercie de leur présence parmi nous tous les élus invités, les représentants d'associations et bien sûr tous nos adhérents sans lesquels Luberon Nature n'existerait pas.

Luberon Nature a pour ambition d'œuvrer pour soutenir la vie du territoire ainsi que son équilibre par la préservation de son environnement en renforçant son économie pour autant que celle-ci soit écologiquement vertueuse.

Pour ce faire, Luberon Nature privilégie le dialogue et le débat pour la recherche de solutions constructives; mais elle ne s'interdit pas d'ester en justice comme le permet l'agrément du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires dont elle dispose sans interruption depuis 1979.

2. Approbation du Rapport moral 2023

Rapport moral 2023 #1

1. Grands axes d'action

- Contribution à la lutte contre l'artificialisation des sols et la préservation de la biodiversité avec soutien à l'agriculture et à l'élevage extensif et pastoral respectueux de l'environnement et non destructeur des espaces naturels protégés,
- Lutte contre les dépôts sauvages et actions pour la réduction des déchets et l'amélioration du tri,
- Sensibilisation à la pollution lumineuse,
- Veille active sur la conformité des projets photovoltaïques à notre doctrine,
- Sensibilisation des populations au risque incendie en liaison étroite avec les acteurs déjà impliqués,
- Sensibilisation à la ressource en eau du territoire et actions pour la préserver,
- Engagement pour un tourisme raisonné et écoresponsable.

Rapport moral 2023 #2

2. Une équipe solidaire, active et pluridisciplinaire pour mener ce programme :
- o un Conseil d'Administration de 15 membres
 - o muni de diverses expertises en son sein: biologie, protection des sites et des paysages, urbanisme, déchets et pollution des sols, finance, économie d'énergie, droit de l'environnement, médiation, numérique, communication...
- reconnue et appréciée par ses interlocuteurs: préfecture de Vaucluse, sous-préfecture d'Apt, DREAL, procureure d'Avignon, département, commissions locales, députés et sénateurs, autres associations et fédérations...

Rapport moral 2023 #3

3. Quelques dossiers marquants 2023-2024

- o Château de l'environnement à Buoux
- o Hauts Banquets à Cavaillon
- o Abandon du projet de contournement de Coustellet au bénéfice d'un ensemble d'aménagements moins invasifs
- o Concassage de la société ARNAUD à Puyvert
- o Traitement des déchets du groupe SYLVESTRE à Oppède/Maubec
- o Participation aux enquêtes publiques (modification de PLU, projets communaux...)
- o Recours gracieux à l'encontre d'une résolution du comité syndical du PNRL visant à confier à une société privée la levée de fonds privés

Rapport moral 2023 #4

Cependant, le dossier récent des platanes de l'Étang à Cucuron démontre la nécessité d'être particulièrement vigilant.

- o Luberon Nature a été sollicité trop tardivement.
- o Ces platanes ont sans doute fait l'objet de dommages irréversibles malgré l'action conjointe de 6 associations début janvier 2024,

Aussi, il est primordial que Luberon Nature puisse compter sur ses adhérents qui doivent jouer leur rôle de sentinelle sur le territoire afin que notre association se saisisse au plus vite des menaces environnementales.

Rapport moral 2023 #5

4. Événements

- o 10/03/2023 : Colloque sur le pastoralisme
- o 07/05/2023: Randonnée dans la plaine de Bonneau, sud d'Orgon
- o 28/06/2023: Conférence sur les oiseaux migrateurs
- o 6-8/10/2023: Participation au congrès international de la Pierre Sèche à Goult
- o 23/11/2023: Conférence sur la pollution lumineuse

Rapport moral 2023 #6

5. Communication

- o Mission d'audit externe pour analyser les attentes en termes de communication et les solutions à y apporter
- o Réflexion sur les outils médias disponibles, sélection et mise en œuvre
- o Appui à notre communication de Ines GUILLEMOT, journaliste à La Provence

Perspective 2024-2026

- Visite des communes en 2020-2022, à présent rencontre des acteurs économiques....
- Évènements pour soutenir nos 7 axes d'action
- Développer de multiples évènements locaux en partenariats avec les associations présentes pour mieux faire connaître LN et mettre à disposition nos expertises

Programme 2024-2026

- Evènements
 - Conférence photovoltaïque
 - Risque incendie
 - Colloque sur la gestion des ressources en eau
 - Colloque sur l'artificialisation des sols
 - Conférences disséminées sur le territoire en partenariat avec les associations locales
 - Randonnées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport moral 2023 approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté.

VOTE à main levée.

Rapport financier 2023 et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Charges - €	R. 2023	B. 2024
Frais d'avocats & Experts	564	1 400
Frais de Fonctionnement	8 710	7 250
Frais de conférences	4 234	4 500
Frais de structure	925	1 000
RESULTAT (Réserve)	0	1 050
TOTAL GENERAL	14 432	15 200

Bénévolat	70 000	70 000
-----------	--------	--------

Recettes - €	R. 2023	B. 2024
Adhésions et dons	12 689	14 000
Contributions Hauts Banquets	400	0
Intérêts	1 272	1 200
RESULTAT (Déficit)	71	0
TOTAL GENERAL	14 432	15 200

Bénévolat	70 000	70 000
-----------	--------	--------

3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier 2023 ainsi que le bilan et le compte de résultat arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se soldent par un déficit de 71 € contre un excédent de 2 403 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Il est proposé d'affecter ce déficit au compte de Report à Nouveau. En conséquence les fonds associatifs sont portés de 48 019 € au 31 décembre 2022 à 47 948 € au 31 décembre 2023.

VOTE à main levée.

4. Quitus aux administrateurs

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de la précédente résolution, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

VOTE à main levée.

5. Approbation du Budget pour l'exercice 2024

Budget 2024

Charges - €	R. 2023	B. 2024
Frais d'avocats & Experts	564	1 400
Frais de Fonctionnement	8 710	7 250
Frais de conférences	4 234	4 500
Frais de structure	925	1 000
RESULTAT (Réserve)	0	1 050
TOTAL GENERAL	14 432	15 200

Bénévolat	70 000	70 000
-----------	--------	--------

Recettes - €	R. 2023	B. 2024
Adhésions et dons	12 689	14 000
Contributions Hauts Banquets	400	0
Intérêts	1 272	1 200
RESULTAT (Déficit)	71	0
TOTAL GENERAL	14 432	15 200

Bénévolat	70 000	70 000
-----------	--------	--------

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel pour l'exercice 2024 prévoyant un total de recettes de 15 200 € hors éléments exceptionnels et un total de dépenses de 14 150 €, soit un excédent de 1 050 €.

VOTE à main levée.

6. Election des administrateurs

CINQUIEME RESOLUTION #1

Le Président fait part des changements suivants intervenus au sein du Conseil d'Administration :

1. Cooptation de Madame Michèle STEIN le 9 juillet 2023
2. Décision de Monsieur Karl ANTIER de non-renouvellement de son mandat

CINQUIÈME RESOLUTION #2

Le Président fait part de la candidature pour renouvellement au sein du Conseil d'Administration des administrateurs dont le mandat arrive à échéance pour une nouvelle période de trois ans de :

1. Monsieur Pierre BRETEL (échéance 2027)
2. Monsieur Michel MARCELET (échéance 2027)
3. Madame Solinne MORETTI (échéance 2027)

CINQUIEME RESOLUTION #3

Il est donc proposé à l'Assemblée Générale de procéder à l'élection de chacune de ces 3 personnes, conformément aux Statuts. Ces administrateurs seraient élus pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée en 2027 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Il propose également d'approuver la cooptation de Madame Michèle STEIN pour une période de trois ans.

CINQUIEME RESOLUTION #4

Si tous les candidats venaient à être élus, la composition du Conseil d'Administration serait alors la suivante :

Présidente d'Honneur : Madame Ione TEZE-DAUM

1. Monsieur Gérard Der AGOBIAN (échéance 2025)
2. Madame Géraldine BASCOU (échéance 2025)
3. Monsieur Pierre BRETEL (échéance 2024)
4. Monsieur Robert BOZZA (échéance 2026)
5. Madame Geneviève DUPOUX-VERNEUIL (échéance 2025)
6. Madame Sigrid FALCK (échéance 2025)
7. Monsieur Henri MABILLE (échéance 2026)
8. Monsieur Christian LAMBARD (échéance 2026)
9. Monsieur Michel MARCELET (échéance 2024)
10. Monsieur Alain MERA (échéance 2026)
11. Monsieur Mustapha MOKRANE (échéance 2026)
12. Madame Solinne MORETTI (échéance 2024)
13. Madame Michèle STEIN (échéance 2027)
14. Madame Crystal WOODWARD (échéance 2025)

VOTE à main levée.

Conseil d'Administration



Robert
Bozza



Henri
Mabile



Pierre Bretel



Sigrid Falck



Michel
Marcelet



Alain
Mera



Christian
Lambard



Gérard Der
Agobian



Geneviève
Dupoux-Verneuil



Crystal
Woodward



Géraldine
Bascou



Michèle
Stein



Solinne
Moretti



Mustapha
Mokrane

7. Questions diverses

Clôture de la séance et pot de l'association.

